

## MIEUX VIVRE À MALARTIC

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 20 janvier 2023

La séance est ouverte à 20 h 15.

Il y a 43 présents et 9 pouvoirs soit 52 personnes pouvant voter sur 98 adhérents. Le quorum est atteint avec la présence de plus du tiers des inscrits à MVM qui sont à jour de leur cotisation depuis plus de trois mois ; ils peuvent donc participer au vote de l'assemblée générale.

Dominique Bellue, présidente de MVM, remercie les adhérents pour leur présence à cette assemblée et les bénévoles pour leur dévouement au fonctionnement de l'association.

Se présentent et sont approuvés :

Animateur de séance : Didier Tavant

Scrutateurs : Valérie Haugazeau et Aline Guiraud

Secrétaire de séance : Marie-Paule Pépin aidée par Martine Obis.

Dominique Bellue remercie M. Labardin, maire de Gradignan, (représenté par Mme Valérie Morin, adjointe au Maire), et le conseil municipal pour le soutien financier qu'ils ont alloué à l'association.

**L'ordre du jour** fixé par le CA est le suivant :

- 1) Rapport moral et d'activité
- 2) Compte-rendu des activités des commissions et prévisions (Conteurs, RERS, Journal Mosaïque,
- 3) Bilan financier 2022 et budget prévisionnel 2023
- 4) Élection des nouvelles candidatures au Conseil d'Administration
- 5) **Questions à l'ordre du jour** :
  - Le montant de la cotisation
  - La fête de l'été
  - Le RERS et les offres et demandes
  - La Cause des Livres
  - Les contes

### • **Rapport moral et d'activités**

La séance est ouverte par la lecture du rapport moral par Dominique, présidente de MVM (ci-joint au PV de l'AG). Dominique remercie les bénévoles des différentes commissions de MVM. Elle rappelle que MVM a perdu deux personnes impliquées dans l'association : Nicole Khalef Auger et Raymond Jeanne.

Vote du rapport moral :

Contre : 0 voix abstention : 0 Le rapport moral est donc approuvé à l'unanimité.

Ensuite les rapports des commissions sont lus devant l'assemblée et sont joints en annexe au PV :

— **RERS** Chaque responsable d'activités lit son rapport :

— **ÉCHANGE CULINAIRE** Pour le RERS, Françoise L. lit le compte rendu pour l'échange culinaire. Dominique a remplacé Lily souffrante qui arrête la cuisine. Dorénavant Dominique continuera à aider Françoise. Cette activité a lieu le troisième samedi du mois. Il est à noter que le prochain échange culinaire aura lieu le 18 février 2023. Vous trouverez le détail de cet échange dans le rapport joint au PV de l'AG.

— **BIEN-ÊTRE ET RESPIRATION** Didier T est le porte-parole pour l'activité Bien-être et respiration qui a pour responsable Bernadette T. (rapport joint au PV de l'AG) Il y a, en général, deux séances par mois et la séance se termine par une relaxation.

— **ATELIER D'ÉCRITURE** proposé par Dominique, a lieu le deuxième vendredi de chaque mois, de 14h30 à 15h30. En moyenne l'atelier réunit 5 à 8 personnes.

— **LA CAUSE DES LIVRES** Depuis la fin de la Covid, les réunions ont lieu à la grange du château de Malartic. Danièle E anime les séances depuis déjà six ans et indique qu'elle arrêtera cette activité en juin et souhaite qu'une personne reprenne l'activité.

— **JARDINONS AVEC NICOLE ET FRANÇOIS** La réunion d'une dizaine de personnes est mensuelle et a lieu le troisième lundi et se termine par un échange de plantes. Un tableau des offres et demandes est communiqué aux adhérents. Des commandes groupées de plantes sont organisées. Des visites de jardins restent d'actualité. La prochaine réunion aura lieu le 20 février prochain.

— **ART FLORAL** animé par Jacqueline C. et ces derniers temps par Martine LG qui a remplacé Jacqueline souffrante. Cette activité a lieu le quatrième samedi du mois. Jacqueline a animé également la sculpture sur légumes qui a réuni une dizaine de personnes. Lors de l'Art dans le Pré 2022 une œuvre collective a été faite avec des légumes sculptés et a reçu le premier prix. Le renouvellement de matériel est à prévoir et une participation de 10 € sera demandée pour l'année 2023. Pour les 50 ans du quartier Malartic, une dizaine de bénévoles ont confectionné pendant les mois de juillet et août 300 fleurs à partir de bouteilles en plastique de différentes couleurs pour décorer les sites d'animation de MVM.

— **EXPÉRIENCE DE VOYAGE** En 2022 nous avons voyagé en Algérie et sur le Danube avec Raymond. En janvier 2023, nous sommes allés en Islande avec Dominique et Jean-Luc.

— **HISTOIRE DES RELIGIONS** L'activité reprendra en avril.

— **COMMISSION CONTE** (Bilan contes ci-joint au PV de l'AG) Il est rappelé que tous les projets ont été réalisés en 2022. Le groupe de conteurs s'est enrichi de 4 nouveaux conteurs. Le renouvellement des groupes de travail a été démultiplié avec 4 lieux. Il est à noter des liens renforcés avec d'autres associations de conteurs. Les conteurs de MVM sont intervenus lors de la semaine de contes à Arsac. Nos conteurs participeront un 2<sup>e</sup> festival d'Arsac qui aura lieu en juin 2023.

— **CAFÉ MOSAÏQUE** En 2022 il y a eu 5 thèmes abordés

— **JOURNAL MOSAÏQUE** (Rapport de Martine Obis ci – joint au PV de l'AG).

Après le décès de Bernard Périllat en décembre 2021 et comme il l'avait initié à la mise en page de Mosaïque, Martine a continué dans son sillage à vous proposer le journal pendant cette année de reprise des activités. Elisa Vernet propose de l'aider dans cette activité

Dominique rappelle que la fête des 50 ans du quartier de Malartic a été un point marquant de l'année 2022. MVM a participé avec les activités qui sont pratiquées tout au long de l'année.

- **RAPPORT FINANCIER**

Dominique indique que Lily, notre trésorière a démissionné et présente ensuite le rapport financier et le bilan prévisionnel. Le rapport est joint en annexe au procès-verbal de l'AG tout comme le budget prévisionnel 2023. Il est à noter que les comptes ont été vérifiés et validés par Mme Jacqueline Cahoreau, vérificateur aux comptes.

Valérie Morin, adjointe au Maire, remercie MVM au nom du Conseil municipal, pour son implication aux événements festifs du quartier et particulièrement, lors de la Fête des 50 ans du quartier de Malartic. Elle précise que le budget aux associations pour 2023 n'est pas encore voté.

L'assemblée approuve et donne quitus à la Trésorière de sa gestion, pour le bilan financier 2022 qui est accepté à l'unanimité (contre : 0 Abstention : 0).

- **Candidatures au CA**

Les membres sortants : Didier T, Lily D et Marie-France S qui se retire du CA.

Danièle S démissionne.

Didier et Lily se représentent, Elisa V et Marc L se présentent.

Les deux candidats sortants qui se représentent et les nouveaux candidats sont élus à l'unanimité. Conformément aux statuts, l'association est administrée par un conseil d'administration composé de six à dix-huit membres.

Le CA actuel est composé de 11 membres :

- Georges Aulfinger
- Dominique Bellue
- Jacqueline Cahoreau
- Nicole Chopin
- Lily Dupas
- Valérie Haugazeau
- Claudine Laurence
- Marc Laurence
- Marie-Paule Pépin
- Didier Tavant
- Elisa Vernet

Les membres du CA décident de se réunir ultérieurement. Ils conviennent de la date du 24 janvier 2023 à 15 h chez la présidente.

**Questions à l'ordre du jour :**

- **Le montant de la cotisation**

L'assemblée est d'accord à l'unanimité pour ne pas augmenter les cotisations :

La cotisation individuelle : 14 €

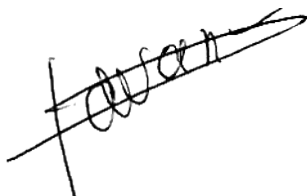
La cotisation familiale : 21 €

- **La fête de l'été.** L'assemblée générale se prononce pour que cette fête ait lieu, soit en juin, soit en septembre. Le CA se réunira pour décider des modalités de l'organisation de cette fête.
- **L'association des fourmis dans le compteur** propose à MVM de s'unir pour faire une fête des climats, avec la réalisation de la « fresque du climat ». L'assemblée générale donne un accord de principe.
- **Le RERS et les offres et demandes.** Les offres et demandes collectives fonctionnent très bien, mais il y a un problème avec les offres et demandes individuelles.
- **La Cause des Livres.** Danièle annonce qu'elle arrêtera d'animer seule la Cause des Livres en juin prochain. Les participants animeront chacun à leur tour cette activité.
- **Les contes.** La commission contes s'interroge sur leur participation et prestation en dehors de la commune de Gradignan, car les statuts de MVM stipulent que l'association Mieux Vivre à Malartic, fondée en janvier 1998, a pour objet le développement des liens entre les habitants, l'activité culturelle et festive et l'animation du quartier de Barthez-Malartic. Valérie Morin précise que l'école de musique de Gradignan va se produire à l'extérieur. L'Assemblée Générale donne son accord.

La séance est levée à 21 h 55.

Le président de séance,

Didier Tavant



La secrétaire de séance,

Marie-Paule Pépin

